

*Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 3 mai 2010 à 19h30.*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice-générale et secrétaire-trésorière est également présente.

---

**1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

2010.083

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 12 avril 2010 ;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Dossier – projet de règlement #375-2009 - Nutri-Expert ;
  - 7.2 Avis de motion projet de règlement 380-2010 - Marc Thériault ;
  - 7.3 Demande Jean-Marc Benoit ;
  - 7.4 Société d'histoire de Drummond ;
  - 7.5 Demande d'appui CPTAQ - Ferme Alimax ;
8. Administration ;
  - 8.1 Vacances estivales;
  - 8.2 Séminaire Infotech ;
  - 8.3 Reconnaissance des bénévoles ;
  - 8.4 Financement de la collecte sélective et future politique de gestion des matières résiduelles ;
  - 8.5 Dépôt du rapport trimestriel ;
  - 8.6 Transfert 10 000\$ - réserve incendie ;
  - 8.7 Journal Le Rendez-vous – parution estivale ;
  - 8.8 Papeterie logo ;
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Factures incendie;
  - 9.2 Demande du club optimiste (sécurité sur roues) ;
10. Voirie et urbanisme ;
  - 10.1 Îlots déstructurés, modification zonage ;
  - 10.2 Travaux garage municipal ;

- 11. Loisirs
  - 11.1 Piste cyclable ;
  - 11.2 Bibliothèque ;
    - 11.2.1 – Assemblée annuelle 4 juin 2010 ;
- 12. Hygiène du milieu ;
  - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15 Varia
- 16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

*Monsieur Éric Allard prend son siège à 19h35.*

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 12 AVRIL 2010;**

2010.084

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers en ajoutant à la résolution #2010.068 - 1<sup>er</sup> projet en avant de règlement à la 3<sup>e</sup> ligne. En modifiant COMBEQ pour formation FQM à la résolution #2010.071.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:**

2010.085

Considérant les déboursés en date du 3 mai 2010 et les déboursés effectués durant le mois :

**COMPTE PAYER DURANT LE MOIS:**

SALAIRE (avril 2010).....	7 691.67\$
BELL MOBILITÉ (cellulaire inspecteur).....	50.32
AFÉAS (don 2010 – résolution 2010.070) .....	500.00\$
F.Q.M. (formation zonage agricole) .....	502.29\$
Cégep de Drummondville (bourse 2010).....	150.00\$
F.Q.M. (formation module 2 – Éric Allard).....	293.48\$
*Hydro Québec (luminaires – 2 mois).....	98.20\$
**MasterCard Canadien Tire (plaques renfort signalisation) .....	28.11\$
Centre Communautaire (fête Nationale du Québec 2010).....	1 500.00\$
Municipalité Village NDBC (facture incendie au 31 mars 2010).....	932.96\$
 Total : .....	 11 747.03\$

**COMPTE À PAYER AU 3 MAI 2010:**

1 x Citoyen(ne) (1/2 prime de non-résident).....	100.00\$
5 x Citoyens(ne) (remboursement suite à la complémentaire # 01-2010) .....	1 210.52\$
Biolab (analyse d'eau) .....	86.24\$
Cie Chemin de fer Nationaux (passage à niveau février et mars).....	621.20\$
*Mégaburo (papeterie).....	36.64\$
L'Excellence (assurance collective de mai 2010).....	503.42\$
Gilles Parenteau (frais de dépenses congrès).....	597.32\$
M.Mop (ménage et plate bande).....	111.75\$
Municipalité Village NDBC (quote-part loisirs) .....	2 212.01\$

Municipalité Village NDBC (bibliothèque : livres, téléphone, km et matériel) .....	213.36\$
MRC Drummond (mutation mars et quote-part de mai 2010).....	2 435.99\$
Poste Canada (poste journal de mars 2010).....	49.75\$
Régie Bas St-François (quote-part mai 2010).....	5 581.50\$
R. Pagé Électricien inc. (réparation luminaire coin rang 9 Wendover) .....	168.30\$
Téléphone Guèvremont (téléphone et fax de mai 2010).....	111.38\$
*Transcontinental (avis public – projet de règlement # 380-2010) .....	112.42\$
Xérox (photocopies) .....	117.96\$
Samson Bélair / Deloitte & Touche (vérification et état financier 2009) .....	3 950.63\$
USD Solution pour la gestion des déchets (7 bacs - 360 litres) .....	670.42\$

Total : ..... 18 890.71\$

Grand total des déboursés: ..... 30 637.74\$

\* Dépenses autorisées par la directrice-générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 30 637.74\$

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La parole est accordée aux gens présents.

---

**6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

La liste de la correspondance est déposée.

---

**7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**

**7.1 PROJET DE RÈGLEMENT 375-2009 NUTRI-EXPERT ;**

En attente du retour de la MRC Drummond.

---

**7.2 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT #380-2010 – MARC THÉRIAULT;**

2010.086

Un avis de motion est donné par Stéphane Dionne qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement # 380-2010 afin de permettre les activités récréatives à l'intérieur de la zone C5.

---

**7.3 DEMANDE CERTIFICAT JEAN-MARC BENOIT; 28-29 AOÛT 2010 SUPER MOTOCROSS;**

2009.087

Considérant la demande de monsieur Jean-Marc Benoît afin de tenir le championnat provincial Motocross CMRC les 28 et 29 août 2010 au 1800, route 122;

Considérant que la demande vise aussi l'autorisation de consommation de boissons alcoolisées à l'extérieur;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser la tenue de l'évènement les 28 et 29 août 2010 et d'autoriser la consommation de boissons alcoolisées sur le site des activités.

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

#### **7.4 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND;**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à l'offre de conserver nos archives à leurs locaux.

---

#### **7.5 DEMANDE D'APPUI FERME ALIMAX;**

2010.088

Considérant que «Ferme Alimax inc.» désire annexer une partie du terrain voisin appartenant à L.M. Comtois ltée pour construire la résidence de la famille Comtois sur sa ferme laitière du rang XII du cadastre de Wendover sis au 2850 rang 12 Wendover;

Considérant que monsieur Mario Comtois est propriétaire, en partie, des deux immeubles,

Considérant L.M. Comtois ltée doit obtenir l'autorisation de la commission de la protection du territoire et des activités agricoles pour morceler son terrain pour en aliéner une partie à Ferme Alimax inc.,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles,

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuient la demande présentée par L.M. Comtois ltée de morceler son terrain pour permettre à Ferme Alimax inc. d'y construire une résidence sur le lot 380 Ptie du rang XII du canton de Wendover.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

#### **8. ADMINISTRATION;**

2010.089

### **8.1 VACANCES ESTIVALES;**

Considérant la directrice générale désire prendre 1 semaine de vacances du 26 au 30 juillet, une 2<sup>e</sup> semaine de vacances du 23 août au 27 août et une 3<sup>e</sup> semaine séparément soit 2 jours en juillet soit les 22 et 23 juillet et 3 jours en août et septembre soit 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre;

Considérant que l'inspecteur désire prendre deux semaines soit du 26 juillet au 6 août 2010;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les vacances demandées et fermer le bureau une semaine du 26 au 30 juillet 2010.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

2010.090

### **8.2 SÉMINAIRE INFOTECH;**

Considérant la tenue du séminaire d'Infotech le 10 juin 2010 à Drummondville;

Considérant le cout d'inscription est de 50\$ par personne;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry , appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser l'inscription de Valérie Aubin et Pierrette Richard à ce séminaire de formation.

Que les frais de déplacement et repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

### **8.3 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES;**

Madame Jacqueline Demers proposera en collaboration avec le Comité de Développement de Bon-Conseil des idées pour souligner le travail des bénévoles.

---

2010.091

### **8.4 FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET FUTURE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;**

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte

sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Jacqueline Demers

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Yvon Vallières, député de la circonscription de Richmond.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

---

### **8.5 DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL;**

Le maire dépose le rapport trimestriel.

2010.092

---

**8.6 TRANSFERT 10 000\$ - RÉSERVE INCENDIE 2010;**

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un transfert de 10 000\$ dans la réserve incendie tel que budgété en 2010.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

---

2010.093

**8.7 JOURNAL LE RENDEZ-VOUS – HORAIRE ESTIVAL;**

Considérant qu'il y a lieu d'établir une politique concernant les parutions du journal Le Rendez-Vous;

Considérant que la période estivale est une période plus tranquille pour les organismes;

Considérant que les vacances sont prises au cours de la période estivale;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'établir une politique suivante, concernant les publications du journal Le Rendez-Vous :

- Le journal Le Rendez-Vous est publié vers la fin du mois.
- Il y a 9 parutions par année.
  1. Février (posté à la fin janvier)
  2. Mars (posté à la fin février)
  3. Avril (posté à la fin mars)
  4. Mai (posté à la fin avril)
  5. Juin (posté à la fin mai)
  6. Juillet (posté à la fin juin)
  7. Octobre (posté à la fin septembre)
  8. Novembre (posté à la fin octobre)
  9. Décembre (posté à la fin novembre)

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.094

**8.8 PAPETERIE LOGO;**

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser un montant de 250\$ pour l'achat de 1 000 enveloppes.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

---

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;**

**9.1 FACTURES D'INCENDIE**

Nous n'avons pas reçu la facture.

**9.2 DEMANDE CLUB OPTIMISTE (SÉCURITÉ SUR ROUES);**

2010.095

Considérant la demande du club optimiste Bon-Conseil afin d'organiser une activité le samedi 12 juin 2010 concernant la sécurité sur roues;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'escorte avec un véhicule incendie et le véhicule de la municipalité.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**DEMANDES LISTE DES NOUVEAUX RÉSIDENTS;**

Après discussion et compte tenu du caractère confidentiel des informations concernant les nouveaux résidents, les membres du conseil ne donnent pas suite à ces demandes.

---

**10 VOIRIE ET URBANISME;**

**10.1 ÎLOTS DESTRUCTURÉS - CHANGEMENT DE RÈGLEMENT;**

**MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL-PAROISSE**

**PROJET DE RÈGLEMENT-ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS**

2010.096

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse a adopté les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166, le 18 septembre 1989,

Attendu que le conseil municipal désire apporter des modifications à son règlement de zonage et de lotissement dans le respect des orientations et des exigences du schéma d'aménagement de la MRC Drummond,

Attendu qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à la réglementation municipale dans les secteurs identifiés « îlots déstructurés»,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu de demander l'avis de la MRC Drummond sur certaines modifications que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse aimerait apporter à sa réglementation.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10.2 TRAVAUX GARAGE MUNICIPAL;**

2010.097

Considérant qu'il n'a pas assez d'isolant dans l'entre toit du garage;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un montant de 1 000\$ pour installer 6 pouces de fibres cellulosiques afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---



---

**11 LOISIRS;**

---

**11.1 PISTE CYCLABLE;**

---

**11.2 BIBLIOTHÈQUE;**

Rapport de comité

2010.098

**11.2.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE 4 JUIN 2010;**

Considérant la tenue de l'assemblée annuelle du CRSBP, le 4 juin prochain;

En conséquence il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de nommer Jacqueline Demers afin de nous représenter à cette assemblée et Daniel Dufort à titre de substitut.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU;**

---

**12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS  
DU BAS ST-FRANCOIS;**

Rapport de comité

---

**13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La période est accordée aux gens dans la salle;

---

**15. VARIA;**

---

2010.099

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;**

Il est proposé par Maureen Landry de lever l'assemblée à 20h29.

---

Michel Bourgeois,  
Maire

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière